



JANVIER 2019

N° 2

Editorial

Dans la première édition d'*Horizon Ventoux*, le **Collectif citoyen Bédoin Ventoux** a exposé ses arguments contre le projet All Bike Ventoux Provence. Ce dernier n'aurait toujours pas trouvé d'investisseurs : a-t-on compris qu'il ne pourra aboutir sans le soutien de la population ? Ou bien les financiers savent-ils tout simplement compter ? Le débat que nous souhaitons n'a pas eu lieu et notre municipalité s'obstine à ne pas abandonner un projet que nous estimons mort-né.

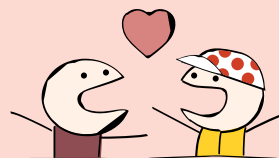
Dans ce numéro, nous souhaitons vous aider à comprendre quelles instances jouent un rôle dans l'aménagement de notre territoire, comment votre voix peut être entendue dans l'élaboration des futurs plans d'urbanisme, et comment questionner d'autres projets.

All Bike pourrait-être l'arbre qui cache la forêt. Alors restons vigilants et ayons la volonté de promouvoir **un développement à l'échelle du village, dans le respect de ses équilibres**. Et, autant que possible, en prenant en compte la coopération et l'initiative citoyennes.

QU'ON SE LE DISE

Être contre All Bike ne signifie pas être contre les cyclistes.

Ces derniers participent depuis longtemps au développement touristique de Bédoin et ont toujours été bien accueillis sur notre territoire. Nous refusons simplement un projet mégalomaniaque, hors de proportion avec notre village, destructeur de paysage et d'environnement ; un non-sens économique justifié par de fausses promesses d'emplois à l'année et qui risque, à terme, de ne laisser à la charge du contribuable qu'une friche touristique de 3 ha de terres **irréremédiablement bétonnées**.



DATE BUTOIR ET COUP DE BOUTOIR

Le 24 janvier 2018, s'étant réuni trois fois sans aucun élément tangible à étudier, le comité de suivi chargé de piloter All Bike impose la **date butoir du 31 mars 2018** à Mme Aragon pour présenter un dossier complet, sous peine d'abandon du projet. Le 31 mars, silence assourdissant. Le 23 mai, le comité de suivi était finalement suspendu... et la date butoir renvoyée aux calendes grecques ! Et M. le maire d'évoquer l'existence de documents comptables, financiers et architecturaux qui démontreraient que "le modèle (économique) est innovant et présente une grande cohérence" et que "les budgets ont été réalisés sur la base d'hypothèses parfaitement réalistes"... Le 19 juin dernier, Mme Aragon était sur le terrain en compagnie d'hommes d'affaires qui n'étaient certainement pas venus pour envisager les prochaines cultures à semer sur ces terres agricoles...

CULTURE DU SECRET ET DÉNI DE DÉMOCRATIE

Suite au refus de la municipalité de divulguer toute information relative au dossier All Bike, un recours exercé auprès de la commission d'accès aux documents administratifs (CADA) a fini par convaincre la mairie de publier sur son site certains courriers et documents, dont les comptes rendus des réunions du comité de suivi. Pour autant, ceux sur lesquels M. le maire se fonde pour ne pas abandonner le projet demeurent hautement confidentiels. Ils n'ont pas été présentés au comité de suivi et seules quatre personnes y ont eu accès... après avoir signé un engagement de confidentialité avec Mme Aragon ! Est-ce bien légal que des documents clefs, concernant des projets nécessitant autorisation publique, soient ainsi placés sous le **sceau du secret** ?

Suivre le collectif

www.facebook.com/collectifcbv
www.collectifcbv.wordpress.com





Le SCoT dans tous ses états

Qu'est-ce que le SCoT ? Pour résumer, le schéma de cohérence territoriale (SCoT) est un document, un plan conçu et adopté par les élus des communes d'un territoire reconnu comme bassin de vie. Après un diagnostic préalable, le SCoT établit le projet politique, les grandes orientations, les recommandations, les prescriptions à mettre en œuvre sur ce territoire pour les dix prochaines années au minimum. Celui qui nous concerne est **l'Arc Comtat Ventoux, constitué de 36 communes allant de Malaucène au plateau d'Albion.**

À quoi sert-il ?

Le SCoT a pour objectif de :

- mettre en cohérence et de coordonner les politiques publiques d'habitats, de déplacements, de développement commercial, d'environnement, d'énergie, de préservation des ressources et des paysages.
- fixer les grands équilibres entre les espaces urbains et à urbaniser, les espaces naturels, agricoles ou forestiers, à conserver ou à protéger.

Le SCoT doit respecter les réglementations nationales concernant l'urbanisme et être compatible avec des réglementations régionales et/ou locales telles que, par exemple, la charte duparc régional du Ventoux (en cours de validation) et le plan de gestion des risques d'inondation.

Il impose par ailleurs ses orientations aux documents d'urbanisme communaux, **dont le plan local d'urbanisme (PLU).**

Qu'est-ce que le PLU ?

Le plan local d'urbanisme (PLU) est un document élaboré par chaque commune, qui doit être compatible avec le SCoT. Il remplace depuis l'année 2000 le plan d'occupation des sols (POS).

Il doit exposer clairement le projet global d'urbanisme, qui résume les intentions générales de la collectivité quant à l'évolution de l'agglomération. Il définit ainsi quelles formes doivent prendre les constructions, quelles zones sont conservées pour les constructions futures, quelles autres doivent rester naturelles, etc.

Pour cela, quatre grands types de zones sont établis avec des règles propres à chacune d'elles :

- les zones urbanisées (U)
- les zones à urbaniser (AU)
- les zones naturelles (N)
- les zones agricoles (A)

Quel rapport avec le projet All Bike ?

Le projet All Bike, de ce que nous en savons actuellement, présente les trois caractéristiques suivantes :

- il est prévu sur des terrains agricoles (zone A du PLU) ;
- ces terrains ne sont pas en continuité de l'urbanisation existante ;
- la surface des constructions à réaliser dépasse 12 000 m².

Il en résulte l'obligation légale que ce projet figure dans le SCoT et fasse l'objet d'une procédure nommée **unité touristique nouvelle (UTN)**, pour qu'ensuite la commune puisse réviser son PLU afin de rendre les terrains agricoles (zone A) constructibles (zone AU). L'inscription du projet All Bike dans le SCoT de l'Arc Comtat Ventoux est donc un préalable à toute prise en compte de ce projet par la commune de Bédoin.

Où en sommes-nous maintenant ?

Le SCoT de l'Arc Comtat Ventoux existe depuis juin 2013, mais est en cours de révision. Les documents les plus importants du SCoT sont actuellement en cours de rédaction et le nouveau SCoT sera effectif fin 2019.

Le Collectif citoyen Bédoin Ventoux suit attentivement l'avancement de ces travaux et est intervenu plusieurs fois pour demander que le dossier All Bike ne puisse pas apparaître dans le SCoT comme UTN du fait des problèmes environnementaux qu'il suscite, de son inconstance économique et de sa non communication publique.

Pourquoi s'intéresser au SCoT ?

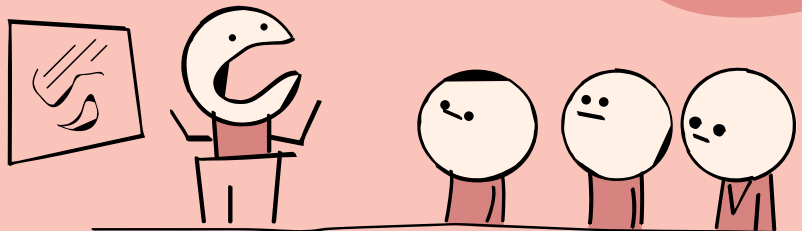
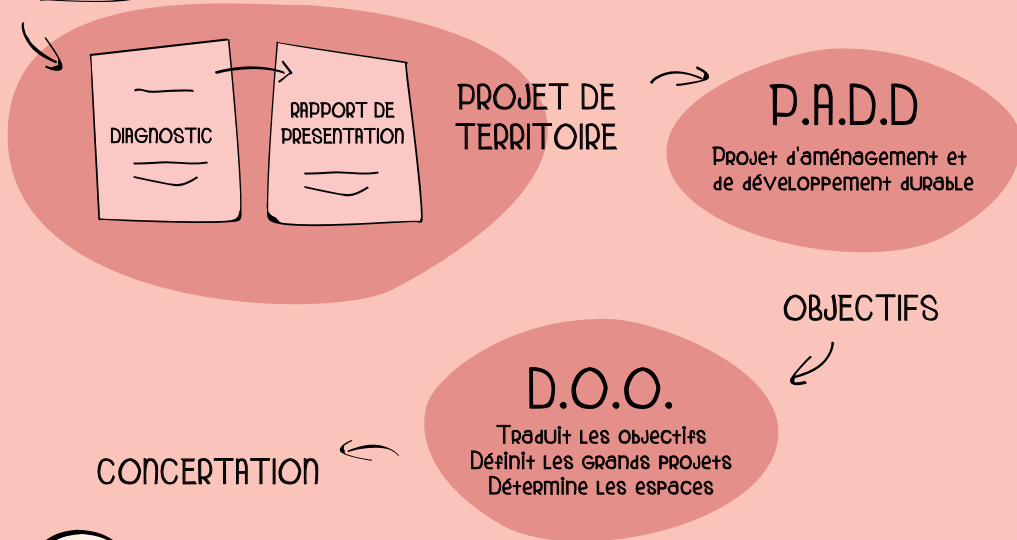
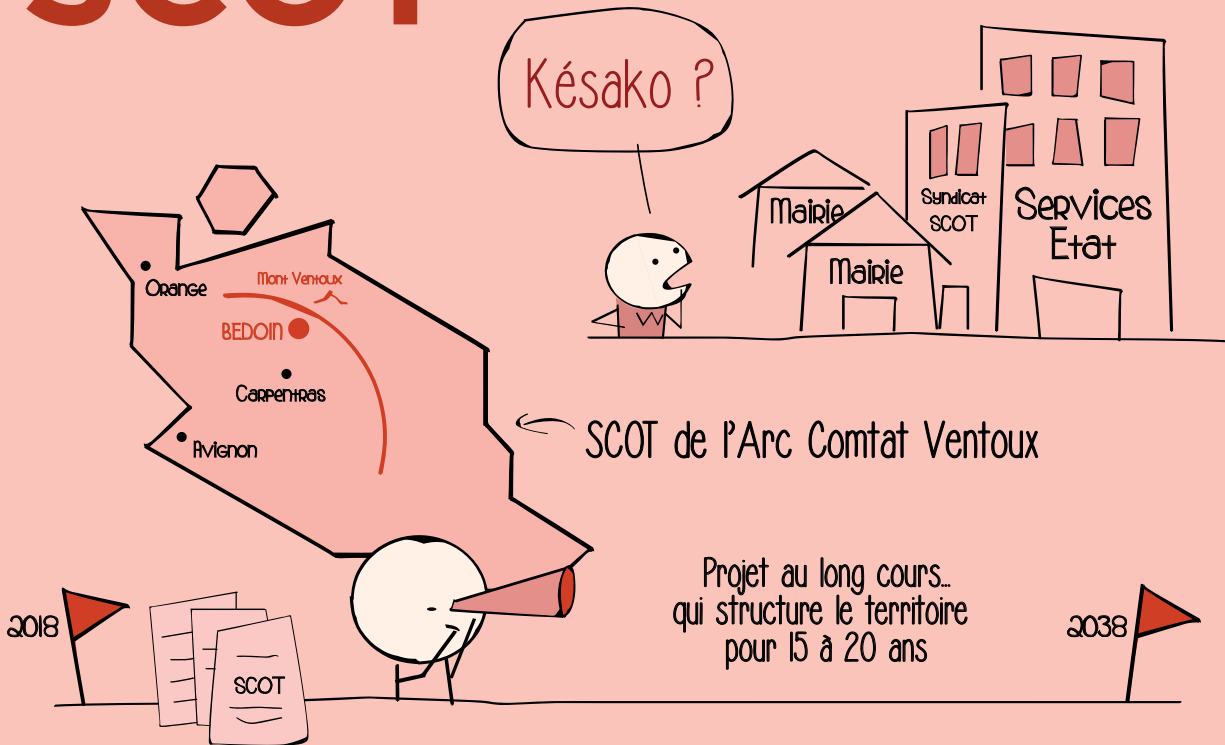
Parce que c'est le moment de se poser les questions de fond et de réfléchir à ce que nous voulons pour Bédoin dans les dix prochaines années.

- Bédoin est-il promis au « tout-tourisme », peut-être même au « tout-vélo », et quelles en seraient les conséquences ?
- Quelle place pour l'agriculture, l'artisanat ou le commerce dans l'avenir ?
- Quelle extension urbaine est prévue ? En fonction de quelle évolution démographique ? Et quelle place pour les résidences secondaires ?
- Comment préserver paysages et ressources ?

Et vous, que pouvez-vous faire ?

- Consulter le SCoT sur le site www.lacove.fr/scot/la-revision-du-scot.html et faire part de vos observations par mail à concertation@scotcomtatventoux.fr ou dans le registre tenu à disposition des citoyens à la COVE (Carpentras).
- Participer à la **réunion publique** qu'organisera le Collectif citoyen Bédoin Ventoux courant 1^{er} trimestre 2019 pour débattre de la place de Bédoin dans le SCoT.
- Participer à l'**enquête publique** sur la révision du SCoT qui aura lieu **courant 2019** en lui apportant vos oppositions, remarques, suggestions, etc.

SCOT





Interrogations sur les projets à venir

Lieux ► concernés

Chemin des
Granges

—

Hameaux
des :

Bruns

Vendrans

Fébriers

Fatigons

—

Le Pesquier

LA MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

La commune de Bédoin a lancé, pour la seconde fois depuis son adoption en 2011, une modification du plan local d'urbanisme (PLU). Elle ne concerne en aucune façon le projet All Bike, mais vise à **ouvrir à l'urbanisation ou à densifier l'urbanisation** des zones reliées ou à relier au réseau d'assainissement (chemin des Granges, hameaux des Bruns, des Vendrans, des Fébriers et des Fatigons). Elle modifie également un certain nombre d'emplacements réservés par la commune en vue d'agrandir le cimetière ou de créer des parkings.

Un point du dossier a particulièrement attiré notre attention. Il s'agit de l'ensemble du **terrain dit du Pesquier, situé sur la route de Flassan, juste à côté du cabinet médical**. Actuellement inconstructibles pour des raisons paysagères, ces parcelles avaient été réservées par la commune dans l'éventualité de les acquérir pour y construire un parking. Or la modification du PLU envisage de supprimer cette réservation et de les rendre constructibles. Pourquoi ne pas plutôt conserver la réservation pour en faire un jardin public digne de ce nom, à l'exemple des

communes avoisinantes ? Proche du centre du village et de l'école, un tel espace répondrait aux besoins des Bédouinains de tous âges. Il permettrait de préserver la qualité paysagère du site et de restaurer le grand bassin, pour l'instant désaffecté, élément remarquable du patrimoine provençal lié à l'eau.

L'État a d'ores et déjà émis un avis défavorable à ce projet de modification du PLU, les réserves formulées portant, entre autres, sur l'insuffisance de la prise en compte des conséquences environnementales des urbanisations supplémentaires, notamment des capacités de traitement de la station d'épuration de Bédoin. Ce sujet avait déjà été relevé par le Collectif au sujet du projet All Bike.

Le projet a été soumis à enquête publique du 12 novembre au 13 décembre 2018. Afin que la population du village se sente concernée, le Collectif citoyen Bédoin Ventoux a organisé les 22 novembre et 6 décembre derniers, sur la place des écoles, des ateliers d'information invitant les Bédouinains à consulter les documents disponibles et à donner leur avis. **Parce qu'il est important que chacun d'entre nous, en tant que citoyen responsable, s'intéresse à l'avenir de notre village.**

4

Place des ► Frères Provanne

PLACE DES FRÈRES PROVANNE : QUELLE CONCERTATION ?

Dans le dernier numéro du *Lou Passadou*, il est présenté un schéma résumant les grands principes de la restructuration de la place des Frères Provanne, espace public majeur de Bédoin. Cette place est à la fois un espace commercial avec son marché du lundi, ses terrasses de restaurants et ses commerces ; un espace de convivialité avec son terrain de pétanque, sa fontaine autour de laquelle les personnes âgées aiment se retrouver ; un espace d'information avec son office du tourisme et, enfin, un espace de circulations piétonnes et automobiles avec ses voies d'accès au village et son parking.

Compte tenu de ses multiples fonctions, **comment restructurer cette place sans concertation, non seulement avec les riverains, mais avec l'ensemble de la population ?** On ne saurait contester le besoin de réfection des réseaux, qui comptent parmi les plus anciens de Bédoin, mais nous sommes portés à penser, à la vue du plan, que les grands principes de requalification sont arrêtés et qu'il sera finalement présenté un projet tout ficelé et non amendable.

Malgré la mauvaise qualité du document - le plan est peu lisible et ne permet pas de comprendre les orientations du projet de restructuration de l'espace -, ce dernier appelle plusieurs remarques et interrogations :

- quel sera l'impact de la réfection des réseaux ? Entraînera-t-elle l'abattage de platanes et/ou des choix irréversibles pour l'aménagement

futur de l'espace ? Si oui, quels arbres seraient conservés ? Des arbres sains seront-ils abattus ? De nouvelles plantations sont-elles prévues ? Et lesquelles ?

- le tracé de la route de Malaucène serait modifié, mais quel en serait le nouveau tracé ? La route sera-t-elle élargie ? Si oui, quel en serait le gabarit ? Une largeur plus importante n'entraînerait-elle pas une circulation plus rapide, donc plus dangereuse ?
- le rond-point route de Malaucène / route du Ventoux semble devoir être modifié, mais quelle sera son emprise ?
- quelle perspective est actuellement gênée ?
- quel type de liaison entre la place et celle du monument aux morts ?
- quelle place pour le terrain de boules pourtant très prisé ?
- quel devenir pour la fontaine, espace convivial qui semblerait également devoir disparaître.

En conclusion

Avec la publication du schéma d'intention, le temps des débats n'est-il pas arrivé ? Nous pensons que oui. Le Collectif citoyen Bédoin Ventoux se propose d'ailleurs d'organiser, dans les semaines à venir, une rencontre avec les Bédouinains pour échanger sur leurs visions, leurs idées pour la restructuration de cette place.

Initiatives à suivre sur Bédoin

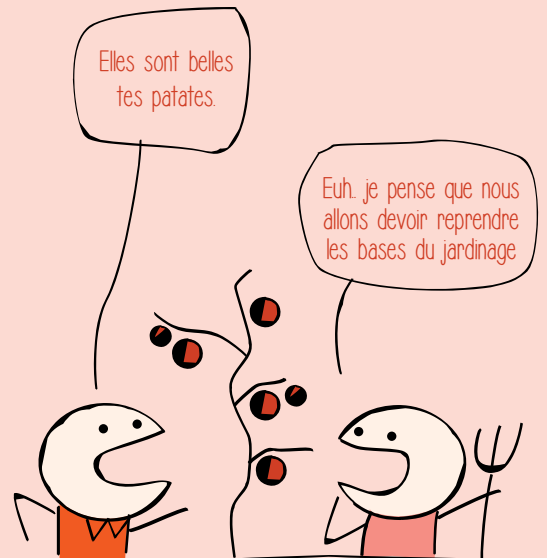
Les *jardins* partagés

Connaissez-vous l'association **Label vers**, créée en 2009 au Beaucet avec le soutien du maire de l'époque ? Sur leur site internet, nous pouvons lire :

"Nous avons construit notre association avec l'envie forte de participer à la production de notre alimentation. Une production dédiée et partagée entre les acteurs. Une production collective, des rencontres et des liens. Pas d'intrants, pas de traitements, des outils manuels. Beaucoup d'expérimentations, des réussites mais pas toujours : de l'apprentissage."

De la même façon, et avec leur aide, des membres du Collectif voudraient **proposer la mise en place de jardins partagés et de cultures communes sur des parcelles du village laissées à l'abandon**. Les personnes curieuses et motivées sont invitées à se signaler à l'adresse mail collectifcibv@gmail.com afin d'être informées de la date de la première réunion de réflexion autour de cette idée.

Pour en savoir plus sur le jardin partagé de Label vers au Beaucet : labelvers.wixsite.com/lebeaucetlabelvers



Les *ateliers* citoyens

Créé en réaction au projet All Bike, le Collectif citoyen Bédoin Ventoux veut être également un **outil au service des habitants pour s'informer, exprimer ses opinions ou ses projets concernant le village**.

- Une permanence est ainsi tenue par le Collectif chaque **lundi entre 10h15 et 12h15 sur le marché de Bédoin**.
- Un point d'information sur le projet de modification n°2 du PLU a par ailleurs été organisé sur la place des écoles les 22 novembre et 6 décembre derniers.

Ces actions se poursuivront dans l'avenir par la tenue d'**ateliers citoyens** dans les quartiers du village, afin que chacun puisse apporter des suggestions concrètes pour améliorer son cadre de vie et rendre le village plus attractif pour tous.

Le *compostage* ou comment rendre les déchets utiles



Nos poubelles contiennent environ 30% de biodéchets, soit en moyenne 95 kg par habitant et par an. Leur collecte et leur traitement par les services intercommunaux a un **coût qui se retrouve dans la taxe d'ordures ménagères que nous payons chaque année**. Le compostage permet tout à la fois de diminuer ce coût, de réduire le volume des déchets en les transformant en engrais naturel et de participer à la préservation de l'environnement.

Notre communauté de communes, la COVE, a mis en place les moyens (composteurs, fiches techniques), mais, par manque de communication et de relais locaux, la diffusion du compostage reste insuffisante.

C'est pourquoi Nathalie, habitante de Bédoin, a décidé de jouer les intermédiaires entre la COVE et les candidats au compostage. Elle se charge bénévolement des démarches administratives, livre le composteur, l'installe à l'endroit le plus adapté et fournit les conseils nécessaires. Pour les personnes ne disposant pas d'un jardin, la mise en place d'un composteur partagé dans un quartier ou un groupe de maisons peut être envisagé. Alors, pourquoi pas vous ?

Vous pouvez contacter Nathalie via l'adresse mail du Collectif citoyen Bédoin Ventoux qui soutient cette initiative citoyenne : collectifcibv@gmail.com

Fragiles paysages

La préservation des paysages est un article de Pierre Colin, conseiller municipal de Bedoin, paru dans *Lou Passadou*, le journal municipal d'information. L'auteur s'inquiétait alors des menaces qui pèsent sur nos paysages, ce patrimoine fragile et convoité. Mais c'était il y a 10 ans : ces lignes trouveraient-elles aujourd'hui encore une place dans notre bulletin municipal ? Retour sur un article qui n'a rien perdu de sa pertinence.

“„

L'exceptionnel patrimoine paysager qui nous a été légué est en danger. Nous dilapidons un héritage qui n'est pas seulement la toile de fond d'une activité touristique et un bien marchand, mais un espace de vie et une valeur culturelle essentielle pour nous tous.

C'est en citant le livre de Mireille Gravier, *Paysans et paysages de l'Arc comtadin* (Edisud, 2002) que Pierre Colin commençait son article. Craignant à juste titre que nos paysages ne subissent un sort comparable à celui de la Côte d'Azur, il invitait ses concitoyens à réfléchir aux dangers d'une urbanisation mal maîtrisée et les encourageait à prendre leurs responsabilités.

Notre élu, qui fait toujours à ce jour partie de la majorité municipale, terminait en posant une question qui semble aujourd'hui d'une étonnante actualité : « L'objectif d'un nouveau document d'urbanisme est-il de rendre constructibles de nouvelles zones agricoles ou plutôt de préserver l'équilibre du territoire entre des zones d'habitation, des zones d'activités et des zones agricoles et paysagères ? »

Nous ne doutons pas que nos élus sauront répondre à cette question en toute indépendance quand il sera bientôt question de supprimer la contrainte paysagère du terrain du Pesquier pour le rendre constructible (voir p. 4) et de transformer 30 000 m² de terres agricoles en zone constructible afin d'y bâtir un complexe sportif et hôtelier surdimensionné baptisé All Bike Ventoux Provence.

Lire l'intégralité de cet article sur le site de la mairie (www.bedoin-mont-ventoux.fr/kiosque) : *Lou Passadou* n° 48, septembre 2007 (pp 6-7).



POÈME

À mon père, Louis Constant dit "**Pachalon**", né à Bédoin en février 1915...
paysan de profession, amoureux du Ventoux et de sa terre.

Nul voyage, nul rêve, nulle échappée possible,
Le corps pétri de terre épaisse et de rêves défaits,
Tu as conduit ta vie au long d'un chemin raide,
Semée de levers tôt, de couchers harassants,
Soignant la vigne et veillant sur les oliviers,
Comme on borde une mère vieillissante et puissante.
Les cerisiers en fleurs furent ton paysage,
Et le Ventoux ton seul trésor en héritage.

Parfois, quand je te cherche dans ce monde trop vide,
Je pense à ton amour pour ces forêts arides,
Je vois ta solitude et tes jambes solides
Ensevelir tes peines sous les cèdres splendides.
Je te revois cherchant le pinin sous l'humus,
Préférant le griset au rare lactarius,
Heureux de bonheurs simples où règne le silence,
Sans savoir qu'aux enfants tu montrais le chemin.

Aujourd'hui ta montagne creuse dans mon histoire,
Elle veille sur ton sommeil profond d'enfant trop sage,
Tandis que tu as franchi tout seul le grand passage,
Je la vois chaque jour comme un morceau de toi.
Elle laisse en mon cœur un peu de ta mémoire,
Et accueille mes pas quand mon ciel est trop noir.

Je voudrais tellement qu'on la laisse peinarde,
Qu'on ne la laisse pas se vendre au plus offrant,
Qu'on te laisse dormir paisible sous le vent.

Danièle Constant

All Bike dans le paysage ou l'art du trompe l'œil

Nos élus s'intéressent aux regards que portent les citoyens sur leur cadre de vie : en témoigne la consultation publique réalisée en 2017 par la SMAEMV, le Syndicat mixte Comtat Ventoux et la COPAVO afin d'élaborer un plan paysage Ventoux. Elle a permis de déterminer des objectifs visant à accompagner l'évolution et la préservation des paysages du Ventoux. Quelle place peut y trouver un projet comme All Bike ?

Sans grande surprise ont été plébiscités des sites naturels emblématiques comme le Ventoux et les Dentelles de Montmirail, des paysages agraires et un type d'habitat typiquement provençal : le village perché ou groupé autour d'une colline. On détourne par contre le regard des zones commerciales, des lotissements uniformes mal intégrés, des panneaux publicitaires, des villages de plaine dont la silhouette est brouillée par une urbanisation périphérique incontrôlée.

All Bike est-il compatible avec ce plan paysage Ventoux ?

Le plan paysage Ventoux fixe plusieurs grandes orientations :

“Accompagner le développement urbain en respectant les fondements de l'identité rurale des villages » ; « encourager la mise en œuvre de projets urbains adaptés à leur contexte”

Si All Bike comporte des structures souterraines ou partiellement enterrées, un tel complexe demeure inadapté au contexte et à l'identité rurale du village et sera fortement présent dans le paysage, contribuant à détruire la silhouette provençale de Bédoin.

“Protéger les espaces agricoles de l'urbanisation”

Avec All Bike, 3 ha de terres agricoles seront irrémédiablement bétonnés. L'urbanisation prévisible des autres parcelles agricoles entre le village et le triangle d'All Bike achèvera la destruction déjà avancée de l'aspect paysager de l'entrée de Bédoin. Ajoutons à cela les élargissements inéluctables des voiries et les ronds-points...

Faut-il d'autre-part continuer à artificialiser les rives de la Mède alors que l'Agence de l'eau et le Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux Rhône Méditerranée Corse préconisent de restaurer les espaces de libre circulation des rivières et leurs continuités écologiques ? Pour lutter contre l'érosion de la biodiversité et prévenir le risque inondation, il faudrait au contraire préserver des zones inconstructibles de part et d'autre des rivières.

“Restaurer et apaiser les lieux emblématiques”

Le Ventoux et sa montée mythique sont sur-fréquentés l'été par les cyclistes. Le développement incontrôlé du cyclotourisme est déjà perçu comme un élément perturbateur venant s'inviter dans “un paysage kidnappé par son succès touristique”. Ce projet ne permettra pas d'apaiser la situation ni de réguler une activité ayant dépassé son seuil de saturation.

[Dés]information et photo-fiction ?



La photo arborée dans les pages du *Lou Passadou* (décembre 2017) est le seul élément d'information permettant d'imaginer comment le projet All Bike s'inscrirait visuellement aux abords du village. Or cette photo est un leurre et n'a rien à voir avec une réalité qui n'apparaîtra qu'au moment où l'étude technique du projet sera finie et que des plans d'exécution seront réalisés. Pourquoi ne donner à voir aux citoyens qu'une vue aérienne photoshoppée rehaussée d'ombres portées factices ? Pourquoi ne pas montrer des vues obliques et de profil ?

Couvrez ce projet que je ne saurais voir...

Les promoteurs du projet All Bike utilisent un procédé marketing désormais incontournable, en plus de l'argument massue des créations d'emploi : celui de l'intégration parfaite et miraculeuse dans le paysage, au nom de l'écologie et du développement durable, à grand renfort de toitures végétalisées et d'enfouissement des structures. Des tonnes de béton sous une mince pellicule de verdure : un parfait exemple d'écoblanchiment !

Pour plus d'information : www.plan-paysage-ventoux.fr

Des projets à *contre-courant*



SAINT-PIERRE-DE-VASSOLS/CARPENTRAS

Un U Express est en cours de construction à Saint-Pierre-de-Vassols : **700 m² de surface de vente, 45 places de stationnement, une station-service et une aire de lavage de voitures.**

Une **zone commerciale est par ailleurs projetée sur la route de Serre à Carpentras** ; elle vise les 20 000 habitants des villages au pied du Ventoux.

Ces deux opérations vont encore accélérer la **désertification des centres des villages périphériques**. Elles vont de plus contribuer à augmenter les déplacements en voiture, cela à l'heure où la hausse des prix des carburants et la lutte contre le changement climatique doivent nous inciter à une réduction de son usage. Travaillons plutôt au développement des commerces de proximité dans les villages.

MALAUÇÈNE

Un projet immobilier de 100 villas avec piscines est prévu sur 4,05 ha face à la chapelle du Groseau. Il va défigurer ce vallon emblématique du patrimoine de Malaucène. L'association de sauvegarde du patrimoine de Malaucène (SPAM) a posé deux recours auprès du tribunal administratif de Nîmes pour faire annuler les modifications du POS et du PLU.

Nous soutenons leur démarche. Mais ils ont aussi besoin de notre soutien financier par adhésions et dons pour assumer les frais de procédure.

Pour en savoir plus : <https://www.helloasso.com/associations/association-de-sauvegarde-du-patrimoine-de-malaucene/collectes/sauvegardons-le-vallon-du-groseau-et-le-mont-ventoux>



Samedi 27 avril

Grande fête de printemps du Collectif citoyen Bédoin Ventoux

AGENDA



1^{er} trimestre 2019

Conférence-débat à Bédoin : les enjeux du SCoT et Bédoin

Samedi 27 avril

Grande fête de printemps du Collectif citoyen Bédoin Ventoux

EN BREF

La pétition papier lancée le 19 novembre 2017 rassemble **1 283 signatures**, dont celles de **637 Bédouinains**.

Vous pouvez rencontrer les membres du Collectif **tous les lundis sur le marché de Bédoin**.

CHRONOLOGIE

23 oct. 2017

Le conseil municipal nomme un comité de pilotage pour suivre le projet All Bike ; création du Collectif citoyen Bédoin Ventoux

Mars 2018

Parution d'*Horizons Ventoux* N°1

30 mars 2018

Date limite de dépôt du projet All Bike reportée... sans précision de date !

6 avril 2018

Ciné-débat : Qu'est-ce qu'on attend ?

13 avril 2018

Le Collectif citoyen Bédoin Ventoux prend le statut d'association loi de 1901

28 avril 2018

La fête citoyenne du Collectif réunit 200 personnes

Avril - novembre 2018

Le Collectif est présent aux réunions du conseil municipal et de préfiguration du SCoT

3 mai 2018

Le Collectif rencontre le sous-préfet à Carpentras

6 septembre 2018

Le Collectif partenaire du Tour Alternatiba 2018 - étape de Carpentras

7 septembre 2018

Stand du Collectif à la fête des associations

15 septembre 2018

Le Collectif répond à l'appel "Nettoyons le Ventoux !"

22 septembre 2018

Le Collectif rencontre le préfet à l'occasion de la fête du sport

8 et 13 octobre 2018

Le Collectif est présent aux manifestations pour le climat à Avignon

22 novembre et 6 décembre 2018

Ateliers citoyens à Bédoin : modification du PLU et enquête publique, quels enjeux ?

12 décembre 2018

Rencontre/conférence : le monde associatif questionne le SCoT